

## Expression libre des groupes politiques du Conseil Municipal

### Villiers-le-Bel pour tous

#### Ceux qui parlent... et ceux qui agissent.

Le 24 septembre dernier se tenait le conseil municipal de la rentrée. Comme à chaque fois, nos décisions ont concrétisé les projets que nous défendons pour améliorer durablement le quotidien des Beauvillésois et traduire l'ambition que nous portons pour Villiers-le-bel : une ville d'avenir, où l'on peut mieux vivre, mieux réussir, plus concerter et se projeter.

Ce conseil municipal s'était donc réuni pour statuer sur de nombreuses délibérations qui contribueront à promouvoir la solidarité, à offrir de nouvelles perspectives éducatives et professionnelles aux Beauvillésois, à garantir le droit des locataires dont les logements doivent être détruits dans le cadre des projets de rénovation urbaine, à améliorer la sécurité et le cadre de vie.

Le 24 septembre dernier, les élus de la majorité ont voté par exemple :

- En respect de la volonté des familles et des conseils d'école, la poursuite de la semaine à 4 jours dans les écoles ;
- La création de poste d'animateurs jeunesse à Derrière-les-Murs, de contrats aidés pour soutenir l'emploi des jeunes en difficulté d'insertion ;
- La signature des marchés de travaux de l'hôtel de Ville afin de proposer un accueil et un service public de qualité aux Beauvillésois ;
- La rénovation du centre de supervision urbaine intercommunal et du dispositif de vidéoprotection pour renforcer la sécurité des habitants.
- La charte de relogement pour les habitants des 1 et 3 place du midi et 3 et 5 allée de Derrière-les-Murs pour garantir les droits des habitants qui seront relogés et qu'ils puissent disposer du même pouvoir d'achat après déménagement ;
- La concession d'aménagement pour engager la rénovation urbaine des quartiers du Puits-la-Marlière et de Derrière-les-Murs pour améliorer durablement la vie dans ces quartiers ;
- L'organisation de la concertation des habitants sur le plan local d'urbanisme afin qu'ils puissent donner leur avis et faire ensemble la Ville ;
- L'implantation de bornes enterrées sur plusieurs sites pour une ville plus propre et plus durable.

Sur tous ces projets, les élus du groupe d'opposition ont voté CONTRE ! Et cela sans jamais expliquer leur vote ni faire de propositions alternatives. Ils ne veulent pas de la rénovation urbaine des quartiers, ils ne veulent pas de meilleurs services rendus aux habitants, ils ne veulent pas de plus d'emplois pour les jeunes, ils ne veulent pas de plus de propreté, ni plus de sécurité. Ils ne veulent pas de plus de concertation.

Il y a ceux qui parlent, polémiquent pour masquer leurs insuffisances, leurs absences à des réunions importantes de la vie municipale, se contredisent, en reniant même leurs promesses de campagne.

Et il y a ceux qui agissent, travaillent avec cohérence et constance. Nous sommes ceux-là ! Aux mots, nous avons choisi les actes.

Vous nous avez élus pour mettre en oeuvre un programme : Villiers-le-bel pour tous !

C'est ce à quoi nous attelons tous les jours et nous continuerons avec détermination.

**Les élus de la majorité, « Villiers-le-bel pour tous »**

### Ma voix, ma Ville

#### Malaise ou mal être à la Mairie de Villiers-Le-Bel,

« Avec le temps, le déni et la colère, le dialogue social se transforme en dépression.

Dans cette période sociale complexe, le sentiment d'abandon est amplifié, est insoutenable et difficile à vivre.

Dans cette période sociale difficile, les administrés et les fonctionnaires communaux s'interrogent sur la capacité de leurs dirigeants à conduire et à prendre les décisions justes. Simplement, ce mal-être fini par aboutir avec le temps, à une phase d'acceptation voire de résignation.

Le sujet renonce malgré lui à la perte de l'acquis social et poursuit son quotidien quand bien même elle est différente ».

Cette pensée s'adapte parfaitement à la situation d'une grande partie du personnel communal de Villiers-Le-Bel. On ne compte plus les arrêts maladie, les démissions ou mutations.

D'où vient le problème ? Du Maire.

M. Marsac impulse une politique sociale dure via sa direction générale des services... qui conduit la politique de la ville et de son administration. Une direction générale des services et des chefs de services en difficultés face à un climat social délétère... qui eux-mêmes sont sous les ordres, encore une fois du Maire Jean-Louis Marsac.

De l'augmentation des horaires de travail du personnel communal sans compensation ?

Cette gestion des ressources humaines a un impact fort sur les différents services de la ville...

Fort de ce constat, nous avons souhaité rencontrer les syndicats pour évoquer le climat et le dialogue social au sein de la collectivité.

Le Maire propose de recruter via le Parcours Emploi Compétence 16 personnes pour une durée 12 mois pouvant être prolongée de 12 mois. Ces emplois précaires, payés majoritairement par l'État, ne permet pas aux embauchés de se projeter, compte tenu de leurs statuts et de la précarité de leur emploi.

M. Le Maire avait déjà expliqué, lors d'un précédent Conseil Municipal qu'il avait beaucoup de mal à recruter du personnel qualifié. La faute à l'attractivité de la ville de Villiers-Le-Bel. Qui est responsable de cet état ?

Cette majorité municipale est incapable de créer et de produire de la richesse sur le territoire. Ces embauches vont contribuer à masquer temporairement les problématiques sociales évoquées.

Est-ce que la qualité du recrutement sera à la hauteur des services à rendre aux administrés ?

Cette situation difficile, accentuée par la crise sanitaire, démontre une grande incapacité intellectuelle d'innovations et d'ambitions politique pour donner des perspectives économiques pour notre population.

On peut se poser la question du « Pourquoi ? ». Quels seraient les bonnes pratiques à étudier et à appliquer pour attirer les fonctionnaires ?

Albert Camus a écrit dans : « Il n'est pas de punition plus terrible que le travail inutile et sans espoir ». Voilà ce que nous propose M. Marsac et sa majorité municipale depuis un certain temps.

**Groupe Ma Voix Ma Ville**